



Corbreuse



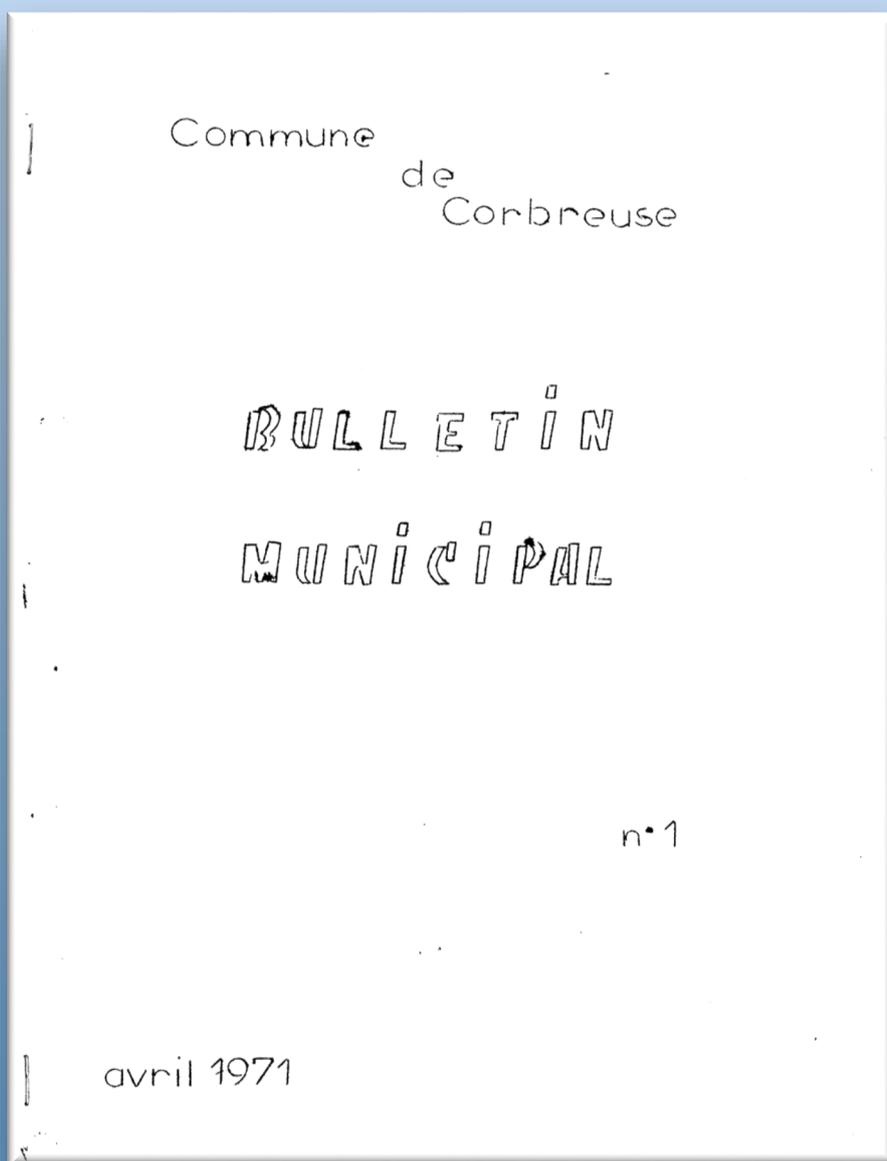
Bulletin Municipal d'Information

Janvier 2020



Il y a presque 50 ans... le numéro 1

A l'intérieur,
une histoire du
bulletin
municipal,
du numéro 1 à
aujourd'hui.



www.mairie-corbreuse.fr



Dans vos agendas...

Samedi 29 février :

Théâtre à 20h30 au Foyer

Dimanche 15 mars :

1^{er} tour des élections municipales

Dimanche 22 mars :

2^{ème} tour des élections municipales

Dimanche 29 mars :

Examen de musique au clos de l'Abside

Samedi 16 mai :

Essonne Verte Essonne Propre à 14h devant la Mairie

Mardi 16 juin :

Concert de fin d'année de l'école de musique à l'église

Remise des articles auprès de Sonia RAFFUGEAU,
avant le **20 du mois précédent la parution** :
mairie.corbreuse@wanadoo.fr

La Mairie en pratique :

HORAIRE D'OUVERTURE :

LUNDI de 15h00 à 18h00

MERCREDI de 9h00 à 12h00

VENDREDI de 15h00 à 18h00

SAMEDI de 9h00 à 12h00

COMMUNICATION :

Téléphone : 01.64.59.40.63

Courrier électronique : mairie.corbreuse@wanadoo.fr

Site internet : www.mairie-corbreuse.fr (rubrique contacts)

Facebook : www.facebook.com/corbreuse/

DEMANDE DE RENDEZ-VOUS :

Si vous souhaitez rencontrer Monsieur le Maire ou l'un de ses adjoints, vous pouvez demander un rendez-vous au secrétariat de la Mairie.

édito

Denis MOUNOURY, Maire



Le bulletin municipal que vous lisez porte le n° 200. Nous nous devons de marquer cet événement. La commission communication vous a retracé dans les pages suivantes les « petites histoires » du bulletin municipal et vous présentent quelques couvertures parmi les 199 numéros archivés.

Pour le premier numéro, paru en avril 1971, j'imagine l'excitation de toute une équipe, pionnière, nouvellement élue, affairée autour de la « cyclostyle GESTETNER » (une technologie d'un autre temps) pour

sortir le premier numéro.

Je retiendrai de ma première participation au « bulletin » la découverte de l'assemblage des pages.

Tout d'abord il vous faut visualiser la salle du conseil avec l'immense table en bois sur le côté. Sur celle-ci des tas pour chaque page étaient posés dans l'ordre du foliotage, puis, une équipe de bénévoles, à la queue leu leu, tournait autour de la table, prenait une feuille de chaque paquet et à la fin du tour déposait le bulletin assemblé sur la table d'à côté. Un élu agrafait ensuite chaque bulletin et les empilait par paquets de cent. Cette pratique a perduré jusqu'en 2014 quand nous avons acheté une machine écoresponsable qui en plus d'imprimer, assemble, plie et agrafe.

Une autre image que je me remémore, M. Dejean avec quelques photos dans une main et une paire de ciseaux dans l'autre pour découper si nécessaire, en fonction de la mise en page chaque photo retenue. A partir de 2001, et jusqu'en 2014 les photos étaient regroupées dans une double page. J'en faisais la mise en page et insérais les légendes, le tout dans un fichier que nous transmettions ensuite à un imprimeur.

Comme vous le savez, je ne briguerai pas de nouveau mandat en mars 2020. Mais je resterai attentif à l'avenir de la commune à laquelle je suis très attaché, où il fait bon vivre. Après 25 ans au conseil municipal, dont un mandat d'adjoint et deux de maire, il est temps de passer la main. Etre maire est une noble fonction au service de nos institutions. Le mandat de maire nous confronte à la vraie vie dans tous ses aspects, heureux comme dramatiques. C'est très prenant, c'est exaltant, c'est passionnant, mais c'est usant, c'est chronophage, c'est aussi frustrant car oui, le maire ne peut pas toujours tout résoudre. Cela restera quand même pour moi une belle aventure humaine. Au cours de ces années, j'ai pu mesurer l'évolution de la fonction d'élus municipal et de celle de maire.

Je remercie les Corbreusois qui m'ont fait confiance en 2008 et 2014 et c'est avec beaucoup d'émotion que je laisserai les commandes de la commune au nouveau maire qui sortira des urnes.

Durant ces douze ans, j'ai été très bien épaulé. Ces deux mandats n'auraient pas pu être possibles sans le travail du conseil municipal et plus particulièrement celui de mes adjoints, leur aide m'a été précieuse, je les remercie chaleureusement.

Un grand merci au personnel communal pour son investissement au service des Corbreusois. Les agents travaillent avec dévouement et compétence. Sans eux le maire et le conseil municipal seraient limités dans leurs actions.

Merci aux bénévoles pour le travail accompli au sein de leurs associations. Ils animent la vie locale, qu'elle soit sociale, culturelle ou sportive. Leur action est un élément déterminant dans la création de lien entre les individus, les citoyens, un moyen de lutter contre l'indifférence et la solitude.

Soyez nombreux à voter lors des élections de mars prochain. Si vous n'êtes pas encore inscrit sur la liste électorale rien n'est perdu, vous avez jusqu'au 7 février pour le faire.

Votre Maire,
Denis MOUNOURY

SOMMAIRE

CORBREUSE AU JOUR LE JOUR

Association La Souris en Herbe.....	p 4
Concert de fin d'année de l'ACS	p 5
Repas des séniors	p 6
Soirée couscous et karaoké	p 6
Venue du Père-Noël - retour en images	p 7
Vœux de la municipalité.....	p 8
Après-midi galettes et jeux de société	p 9
Villes et villages fleuris	p 10
Tennis Club de Corbreuse	p 10

LE CONSEIL MUNICIPAL ENFANTS

Compte-rendu du 5 novembre 2019	p 11
Compte-rendu du 20 novembre 2019	p 12

LA MUNICIPALITÉ VOUS INFORME

Théâtre à Corbreuse	p 13
Information sur le vide-grenier	p 13
Recensement militaire	p 13
Élections municipales	p 13
Association « Préservons Corbreuse »	p 13
Petites histoires du bulletin municipal.....	p 14
Réhabilitation et valorisation écologique des 4 mares de Corbreuse.....	p 18
Maisons médicales de garde de l'Essonne.....	p 23
Calendrier des consultations gratuites chambre des notaires de l'Essonne.....	p 23
Plateforme d'apprentissage des langues	p 23

LE CONSEIL MUNICIPAL

Compte-rendu du 6 décembre 2019	p 24
---------------------------------------	------

CORBREUSE PRATIQUE

Urbanisme.....	p 28
État civil.....	p 28
Vie de la paroisse	p 28
Infos pratiques	p 29

CORBREUSE Communication Janvier 2020

Directeur de publication : Denis MOUNOURY, Maire

Service communication : Sonia RAFFUGEAU

Comité de lecture : Valérie DELEMER, Isabelle NOTOT, José CORREIA, Christophe BARRAULT et Jean-François QUENTIN

Tél : 01 64 59 40 63 / mairie.corbreuse@wanadoo.fr

Conception, réalisation et diffusion : Mairie de Corbreuse. Imprimé par nos soins avec un matériel écoresponsable



ASSOCIATION LA SOURIS EN HERBE

Après une matinée consacrée à la distribution des sapins, les **Arti'Corbreuse** ont eu lieu le **samedi 7 décembre** après-midi. Ce marché de Noël regroupait 15 exposants de Corbreuse et des environs. Beaucoup de monde s'est pressé sur la place de Garlande pour faire ses emplettes. Une mini-ferme s'était également installée dans le parc pour le plus grand plaisir des enfants. L'après-midi a été ponctuée par des chants de Noël en anglais proposés par English Club et Lucy Mauget.

Enfin à 17h, les enfants se sont installés dans le foyer pour assister au spectacle "Le Noël de la Forêt" de la compagnie Dans Les Bacs à Sable et offert par l'association.

L'association remercie chaleureusement toutes les personnes qui nous ont aidés à organiser cette journée.

A bientôt !...

Nicolas, Julie, Jacinte, Gaëlle, Béatrice, Magali

lasourisenherbe@gmail.com

Suivez nous également sur Facebook : [facebook.com/LaSourisEnHerbe](https://www.facebook.com/LaSourisEnHerbe)



C'est un beau cadeau que les élèves et professeurs ont offert à tous ceux venus les écouter.

Samedi 7 décembre, chacun était invité à se rendre à l'église pour assister au concert spécialement préparé par les musiciens et les chanteurs de l'ACS pour les fêtes de fin d'année.



Petits et grands, malgré leur stress, ont donné le meilleur, seuls ou accompagnés, sous le regard bienveillant des professeurs et des spectateurs. Avec un registre varié, de la berceuse à la musique de chambre, sans oublier les arrangements personnalisés, tout était fait pour permettre aux auditeurs mais surtout aux musiciens de prendre du plaisir avec les instruments (piano, violon, flûte, guitare, chant).

Le concert s'est terminé par l'ensemble adulte qui a fait une première prestation très réussie et qui aura donné envie, on l'espère, à d'autres musiciens d'y participer.



La soirée s'est terminée par un moment convivial autour de boissons chaudes et de gourmandises.

Les artistes vous donnent rendez-vous au mois de juin pour le concert de fin d'année. Nous espérons vous y voir nombreux, car rappelons que l'ACS est une association qui vit des subventions. Grâce à elle, chacun peut accéder à un enseignement musical et culturel de proximité mais surtout de qualité. Nous avons donc besoin de vous, pas seulement pour jouer mais aussi pour la faire vivre, pour le plaisir de tous.

REPAS DES SÉNIORS

83 convives et 9 enfants du conseil municipal enfants étaient présents, pour le traditionnel repas des aînés. Une belle participation pleine de bonne humeur pour ces personnes dont la grande majorité a vu grandir le village, et participé à son développement.

Après le repas réalisé par le traiteur, M. PAVARD, et le dessert servi par les enfants Ambre, Bleuenn, Gabin, Inès, Kyllian, Mathieu, Mélissa, Raphaël, Timéo, les convives et les enfants ont vécu ce moment chaleureux rythmé par l'orchestre MELODY'S de Serge AURY.

Bonne Année à toutes et à tous et merci pour votre présence agréable !

Madeleine MAZIERE et l'équipe CCAS



SOIRÉE COUSCOUS ET KARAOKE

Une soirée aux couleurs Orientales... et en chansons...

Attirés par l'odeur des épices du couscous préparé par un traiteur, samedi 14 décembre les Corbreusois (85 personnes) qui avaient répondu à l'invitation de la Municipalité, ont pris place autour des tables. En guise d'apéritif, ils ont pu apprécier les talents de Manon qui leur a présenté une chorégraphie de danses orientales et est revenue plusieurs fois au cours du repas. Durant une bonne partie de la soirée, chacun a pu faire découvrir ses talents de chanteur avec le karaoké qui fut apprécié de tous. Une expérience à renouveler avec déjà des idées de thèmes.



VENUE DU PÈRE-NOËL - RETOUR EN IMAGES



La venue du père-noël le **dimanche 15 décembre 2019** à Corbreuse a comblé de bonheur les enfants présents qui ont pu lui donner leur lettre des cadeaux qu'ils ont commandés. Comme à son habitude, le père-noël est parti du haras au poney club de Gaëlle et Alexis où il a retrouvé tous ses lutins. Puis, il a rejoint la place de Garlande où se trouvaient le manège et le stand de **Corbreuse en fête**. Pendant toute l'après-midi, les enfants ont pu faire des tours de poney en compagnie de **Gaëlle et Alexis du poney club de Corbreuse** ainsi que des tours de manège. Petits et grands ont pu se réchauffer autour de vin chaud, de chocolat et de café et ont pu se régaler de crêpes, gâteaux et bonbons sur le stand de **Corbreuse en fête**. Cette journée s'est déroulée dans la joie et la bonne humeur.

Corbreuse en fête remercie Francis et l'équipe du service technique présents, Gaëlle et Alexis pour les poneys, ainsi que les parents accompagnateurs du poney club. N'oublions pas les aides de CEF qui répondent toujours présents : Valérie, Léa, Titia, Sandra, Manue, Lou, Véronique, Lucie, Séverine, Pascal, Frédo et Grégor.

Remerciements également à tous ceux qui nous ont fait l'honneur de leur visite et bien évidemment sans oublier la présence tant appréciée du Père Noël.

Corbreuse en fête vous souhaite une bonne année 2020.

corbreuseenfete@gmail.com



CORBREUSE AU JOUR LE JOUR

VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ

Ce samedi 25 janvier 2020, les Corbreusois se sont déplacés en nombre pour assister à la cérémonie des vœux de la Municipalité.

En effet cette cérémonie était la dernière présentée par Denis MOUNOURY, qui après 25 ans de mandats électifs dont 2 mandats de Maire et 1 d'adjoint, a décidé de ne pas se représenter en mars prochain. C'est avec une certaine fierté du devoir accompli, qu'il a dressé un bilan de toutes ses années et a salué le travail des membres du Conseil Municipal, en particulier des adjoints, des agents de la commune, et l'ensemble des personnes qui ont soutenu les divers projets qui ont pu voir le jour.

C'est sous des applaudissements nourris que Monsieur le Maire a invité la population à partager le verre de l'amitié et continuer à discuter du passé mais surtout de l'avenir de notre village.



APRÈS-MIDI GALETTES ET JEUX DE SOCIÉTÉ

Dimanche 26 janvier jour de couronnement à CORBREUSE, non Elisabeth II n'est pas attendue, elle nous a envoyé un mot d'excuse car trop occupée avec ses petits enfants... Nous avons eu beaucoup mieux dans notre village. 65 habitants adultes ou enfants, des résidentes de l'EHPAD du Colombier, des enfants du conseil municipal enfants venus déguster la galette agrémentée d'un chocolat.

La cérémonie du couronnement a eu lieu simplement, autour d'une photo pour marquer leur règne éphémère, avec l'animatrice du Colombier, Corinne, Gilles, Hélio, José, Kyllian

Madeleine MAZIERE

Adjointe au Maire - responsable du CCAS



CORBREUSE AU JOUR LE JOUR

VILLES ET VILLAGES FLEURIS

Maintien de la première Fleur avec « Encouragements » pour notre village

Après la visite cet été du Jury Régional du Label « Villes et Villages Fleuris » nous sommes informés que le jury a décidé de maintenir le Label 1^{ère} Fleur à la commune de CORBREUSE, avec les « Encouragements ».

Voici la conclusion générale du jury :

Corbreuse est une commune de petite dimension qui fait preuve d'une grande motivation avec une équipe très dynamique.

Depuis l'attribution de la 1^{ère} fleur en 2016, de nombreuses actions ont été engagées et des travaux réalisés prenant en compte des préconisations du précédent jury.

Le jury a été sensible au niveau d'investissement important de cette commune et mesure bien tout le parcours effectué depuis 3 ans. Il souhaite attribuer les encouragements.

La remise des prix du Palmarès 2019 a eu lieu à l'Hôtel de Région en décembre.



TENNIS CLUB DE CORBREUSE



Le Tennis Club de Corbreuse souhaite une excellente année à tous les Corbreusois. Nous vous souhaitons également la santé ainsi que la réussite pour tous vos projets, y compris sportifs.

L'année 2020 est arrivée, et avec elle le retour des compétitions par équipe pour notre club de tennis. L'équipe sénior femme a joué en décembre et janvier et a terminé première des 6 équipes de sa poule. Elle se qualifie donc pour les phases finales qui auront lieu à partir de février. L'équipe sénior homme a quant à elle terminé 2^{ème} de sa poule de 6.

Enfin, à titre honorifique, le Comité de Tennis de l'Essonne nous a élu club le plus accueillant de 2019 lors des compétitions par équipe. Ce titre récompense les efforts que nous faisons pour conserver la convivialité entre équipes sur le circuit amateur.

Encore une fois bonne année à tous en espérant vous retrouver rapidement sur nos terrains.

Le CODIR du TENNIS CLUB DE CORBREUSE





CONSEIL MUNICIPAL
ENFANTS



Compte rendu du 5 novembre 2019

PRESENTS :

Madeleine MAZIERE, Christophe BARRAULT, Richard BOUCHER

Raphaël BERMEJO, Kylian BUANNIC, Bleuenn COUTURIER, Ambre EUZENAT, Mélissa FAGUET, Ines HERBINIERE, Timéo TANGUY

ABSENTS :

Isabelle NOTOT, Valérie DELEMER

Olivia AFATSAO, Mathieu JOIRIS, Antoine KREH, Gabin MEYER, Emma OPREA, Alicia POIRIER, Lucas RAFALLI EYMERIC (**excusés**)

Rédacteur : Christophe BARRAULT

Cette première réunion avait pour but de faire se rencontrer les enfants de CM2, nouvellement élus et leurs camarades de 6ème. Malheureusement un soucis de convocation a fait que seuls les nouveaux conseillers étaient présents.

Après une introduction de Monsieur le Maire sur le rôle de Conseiller Municipal Enfant, nous avons travaillé sur les projets envisagés cette année.

Chaque enfant a exposé ses souhaits et le projet qui a été retenu pour débiter cette nouvelle année est le suivant :

SENSIBILISER LES ADULTES SUR LES MAUVAIS COMPORTEMENTS EN TERME DE CIRCULATION ET SURTOUT DE STATIONNEMENT

Il a été décidé de réfléchir comment intervenir.

Chaque enfant devra pour la prochaine réunion venir avec ses idées.

Rappel des dates ou les Conseillers seront conviés : 11 novembre / 8 décembre et 26 janvier

Prochaine réunion MERCREDI 20 NOVEMBRE 2019 à 18h30 en Mairie



CONSEIL MUNICIPAL
ENFANTS



Compte rendu du 20 novembre 2019

PRESENTS :

Madeleine MAZIERE

Raphaël BERMEJO, Kylian BUANNIC, Bleuenn COUTURIER, Ambre EUZENAT, Mélissa FAGUET, Ines HERBINIERE, Timéo TANGUY, Gabin MEYER, Antoine KREH, Lucas RAFALLI EYMERIC

ABSENTS :

Christophe BARRAULT, Isabelle NOTOT, VALERIE DELEMER , Richard BOUCHER

Olivia AFATSAO, Mathieu JOIRIS, Emma OPREA, Alicia POIRIER

INVITE :

Jean François QUENTIN

Rédacteur : Madeleine MAZIERE

Nous commençons la réunion par la photo officielle du CME 2019/2020.

Ensuite nous écoutons les différentes idées concernant l'action de sensibilisation des adultes au bon stationnement. Un grand nombre d'idées sont évoquées. Nous allons donc mettre en forme un petit flyer qui sera apposé sur les véhicules ayant un mauvais stationnement.

Une autre demande des enfants est de sécuriser le passage piétons qui traverse le CD 5 pour se rendre au stade ou au tennis couvert. Cette suggestion sera donc transmise aux élus adultes pour réflexion.

Rappel des dates où les Conseillers seront conviés : 8 décembre et 26 janvier

THÉÂTRE À CORBREUSE

Le 29 février prochain nous accueillerons, pour la deuxième année consécutive, la troupe de théâtre La Comedia del Ablys. Cette troupe a déjà conquis le public l'an passé avec sa comédie *J'adore l'amour... j'aimerais bien le refaire un jour !* et nous propose cette année une comédie tous publics dans laquelle de nombreuses surprises attendent le spectateur : dialogues de sourds, jeux de mots, situations loufoques. Rires garantis !

PANIQUE A L'HOTEL BRICOL'

L'histoire :

Les pérégrinations d'un couple d'hôteliers dans une station thermale verte. Entre contraintes administratives, employés loufoques et clientèle capricieuse, il n'en faut pas moins pour vous décourager et vous donner l'envie de mettre la clef sous la porte !

C'est sans compter sur les visites imprévues...et quelles visites !!!

Mais qui sauvera l'hôtel Bricol' ?

Cette pièce a reçu le Prix Région Auvergne Aurillac ainsi que le Premier prix du jury festival TESAP en 2019.

**Samedi 29 février 2020 au Foyer place de
Garlande à 20h30**

Entrée : libre participation

EN TOURNEE NATIONALE
Présente
Les tribulations d'un couple d'hôteliers !
PANIQUE À L'HÔTEL BRICOL'
Une pièce de Corinne et Pascal BIDOU
Mise en scène par eux
Jouée par eux et Claudine FLORES
Samedi 29 février 2020 - 20h30
Salle du Foyer - 91410 Corbreuse
Entrée participation libre au chapeau
Réservation possible: 01 64 59 40 63 ou sur BiletRéaAg
Premier prix du jury PACY-SUR-EURE 2019
Prix Région Auvergne Aurillac 2019
Mail: la.comedia@orange.fr - Tél. 06 80 71 40 89
Site: comediaspectacles.wixsite.com/comedia

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes filles et les jeunes hommes nés en Janvier, Février et Mars 2004 doivent se faire recenser à la Mairie avant le 31 mars 2020.

Se munir du livret de famille et de la Carte Nationale d'Identité.

Le recensement permet l'**inscription d'office** du jeune sur les listes électorales à ses 18 ans.

ÉLECTIONS MUNICIPALES

Pour pouvoir voter aux élections municipales qui auront lieu les dimanches 15 et 22 mars 2020, vous avez jusqu'au **vendredi 7 février 2020** pour vous inscrire.

Pour vérifier votre situation électorale : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE

Vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales

- en ligne : www.service-public.fr/compte/se-connecter

- en mairie : copie de votre pièce d'identité et un justificatif de domicile

ASSOCIATION « PRÉSERVONS CORBREUSE »

L'Association Préservons Corbreuse est créée depuis cet été.

Dans le contexte de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU), initié par la Mairie, nous souhaitons associer les habitants à notre démarche et poursuivre le dialogue avec la Municipalité.

Nous souhaitons défendre la qualité de vie, la protection de l'environnement et le caractère rural du village.

Pour nous contacter ou adhérer voici notre e-mail :

Preservons-corbreuse@outlook.com

Pour plus d'informations allez sur notre site :

www.preservons-corbreuse.com

L'Association Préservons Corbreuse



Petites Histoires du bulletin municipal

Ce mois-ci, nous célébrons la sortie du 200^{ème} bulletin municipal et c'est en avril 1971 que paraît le premier exemplaire sous la houlette de Monsieur DEJEAN tout jeune maire fraîchement élu.

Corbreuse à cette époque a une démographie lente voire très lente, puisque en 1793 où l'on comptait 438 habitants, en 1971 on arrive doucement à 377 habitants soit une régression de 61 habitants....

Le village de l'époque n'a que le strict minimum en matière d'équipement. Tout est à faire, et le nouveau maire a du pain sur la planche. Mais avant de commencer quoi que ce soit il faut pouvoir communiquer avec les habitants et c'est ainsi que le premier bulletin voit le jour.

En regardant simplement les couvertures de tous ces exemplaires, on peut suivre de façon chronologique tous les événements importants qui sont arrivés au cours de ces 49 dernières années. C'est un peu comme si on feuilletait un grand livre d'aventures interactives réservées aux lecteurs Corbreusois qu'ils suivaient pas à pas, générations après générations.

La conception du bulletin à son origine est très artisanale, il est conçu au Stencil et passé dans une Gestener sorte de photocopieuse de l'époque animée à la main à l'aide d'une manivelle pour la faire tourner. Pour aérer son contenu et la « une » des couvertures, une dame du conseil possédant un joli coup de crayon était chargée des dessins en rapport avec l'humeur et l'actualité du moment.

Je vais passer en revue avec vous les grands moments de toutes ces années au travers des couvertures de bulletins les plus marquants.

- La couverture du N° 1 est d'une sobriété remarquable, écrite à la main avec le strict nécessaire, mais c'est le début d'une grande aventure. Les numéros qui suivent sont de la même veine, agrémentés de temps à autre de quelques dessins.

- Le N°12 de décembre 1973 nous gratifie d'un joli dessin représentant une crèche, loin des tumultes de l'actualité d'aujourd'hui, c'était une autre époque.

- La première photo arrive presque cinq ans après en décembre 1975 sur le N° 20, c'est une photo en noir et blanc de la mairie.

- Le N° 22 de l'été 1976 pose la question sur la potabilité de l'eau, gérée depuis peu par une régie communale, car elle était totalement gratuite jusqu'en 1971 puisque aucun compteur d'eau n'existe dans la commune.

- C'est en 1978 N° 31 qu'est créée la nouvelle école élémentaire (celle que l'on connaît aujourd'hui) car avant, elle était à l'endroit de l'actuelle cantine et garderie ! Puis 2 classes de maternelle seront ouvertes !

- Le N° 40 de Noël 1980 nous propose une photo du chantier du foyer rural fraîchement construit.

- Avril 1982 N° 45 : Les travaux de la 3^{ème} classe de maternelle commencent, pour une livraison promise à la rentrée de septembre.

- Le N° 49 d'avril 1983 nous présente une bande dessinée relatant toutes les incivilités que l'on peut noter dans le village, 37 ans après rien n'a changé.

- Le N° 57 d'avril 1985 propose la vente d'un autocollant de l'ACS afin d'aider l'association qui traverse une mauvaise passe financière.

- En avril 1986 le N° 61 pose une question judicieuse : « La télévision va t'elle tuer toute vie locale ? » La réponse nous éclate au visage chaque fois que la municipalité organise une manifestation (théâtre, salsa, karaoké, vœux du maire etc.) en accueillant une petite centaine de personnes sur les 1780 habitants que compte la commune.

- Le N° 78 d'août 1990 est plutôt rassurant, car entre l'implantation d'une école de pilotage d'hélicoptères et un centre hippique, c'est la seconde qui est choisie. Ouf !

- Printemps 91 N° 81 : La maison de retraite Le Colombier se dessine.

- Automne 91 le N° 83 nous interpelle sur le tracé de la nouvelle ligne du TGV qui coupe le territoire de Corbreuse en deux... Il a fallu batailler dur pour pouvoir l'éloigner de quelques kilomètres.

- En hiver 92 sur le N° 88, « coup de gueule » du maire concernant la défaillance de communication sur un épisode verglaçant laissant des dizaines de naufragés de la route aux seuls soins des employés municipaux qui ont passé une partie de la nuit à leurs secours. Ça ne vous rappelle pas quelques événements hivernaux récents...
- Hiver 1993 N° 92, la commune reçoit sa première récompense de ville fleurie devant certaines grandes villes aux moyens bien plus importants.
- Le N° 96 fait état du lancement du tri sélectif. En 1883 le préfet Eugène POUBELLE signe un arrêté obligeant les propriétaires à fournir un récipient avec un couvercle à leurs locataires afin d'y déposer les détritrus. Et c'est un siècle et demi plus tard que le tri sélectif commence à arriver sur l'hexagone. En 1994 la décision du Sictom du Hurepoix, présidé par Monsieur DEJEAN, d'imposer le tri sélectif sur son territoire fait figure de pionnier en mettant en place cette innovation. Pour mémoire, Paris attendra 4 ans de plus pour se lancer.
- Bien avant « Essonne verte Essonne propre », le N° 97 du printemps 1995 nous fait découvrir les photos de la journée nationale de nettoyage des villages avec le butin des participants.
- Automne 1995, le N° 99 nous informe que ce sera bientôt la première vendange de la vigne municipale et que le premier vin Corbreusois y verra le jour, peut-être un grand cru à venir ?
- N° 113 printemps 1999 : Lord Ingénierie voit le jour, 4ème poids lourd économique de Corbreuse avec STE, Le Colombier et la coopérative du Trouvilliers. 80 personnes sont employées dans ces quatre entreprises.
- Coup de projecteur sur le commerce de proximité dans le N°114 de l'été 1999.
- Printemps 2000 N° 117 projet de construction de logements sociaux, controversé par certains craignant une épidémie de délinquance et reprochant au maire de vouloir installer des « Katangais ». Il n'en fut rien.
- N° 126 été 2002, 4^{ème} fête des Aricandiers qui réunit toujours de nombreux curieux et passionnés de matériels agricoles anciens et la présence de nombreux animaux de la ferme et de stands gastronomiques.
- Automne 2002 N°127 Corbreuse s'implique dans le téléthon.
- N° 135 : Automne 2004 première centenaire à Corbreuse.
- Eté 2005 N° 138 : Création du conseil municipal enfants.
- Automne 2006 N° 143 : Marche de protestation contre l'implantation d'une décharge à Groslieu. Très grosses secousses sur Corbreuse contre cette décharge située à deux kilomètres au sud-ouest du village qui apporterait pollution, bruits, odeurs, et chute de l'immobilier.
- Avril 2010 N° 157, Inauguration de la rhizosphère, procédé de filtration naturelle grâce à des lits de roseaux placés dans des bassins en amont de la station d'épuration.
- Le N° 160 de février 2011 signe une victoire : L'annulation du projet de décharge sur Groslieu, 6 ans de combats pour s'assurer une vie en pleine nature.
- Juillet 2011 N° 162 : Le centre aqualudique de Dourdan voit le jour.
- N° 169 de février 2014 : Remerciements rendus aux personnels des services publics œuvrant pour la commune.
- Juin 2018 N° 186 : Transfert de la mairie au Clos de l'abside pendant la durée des travaux.
- N° 197 Aout 2019 : Réemménagement de la mairie rénovée.
- Octobre 2019 N° 198 : Inauguration des Jardins des Racines.
- N° 200 février 2020 : Anniversaire du 200e bulletin avec la couverture du N°1

En 2021 le bulletin fêtera ses 50 ans, il a grandi et muri avec son âge, il s'est colorisé, il s'est numérisé tout au moins depuis quelques années, mais un projet de numérisation de tous les bulletins verra le jour afin de permettre la consultation en ligne de ces trésors oubliés. Pour l'avenir il continuera à ponctuer les événements marquants de notre village, gageons que bien des surprises nous attendent.

JF QUENTIN

Commune de Corbreuse

JOYEUX NOËL

bulletin municipal
decembre 1973 n° 13

CORBREUSE BULLETIN MUNICIPAL

L'Ecole Primaire de Corbreuse Photo FOTIT

"Qui ne voit qu'en un état tout dépend de l'éducation et de la formation des enfants?" (Montaigne)

SEPTEMBRE 78 NUMERO 31

CORBREUSE BULLETIN MUNICIPAL

LA TROISIEME CLASSE MATERNELLE : DEBUT DES TRAVAUX FIN AVEIL - NOVEMBRE SEPTENNIE. LES PAIS SONT OUVERTS ...

AVRIL 1982 NUMERO 45

CORBREUSE BULLETIN MUNICIPAL

AVRIL 1983 NUMERO 49

CORBREUSE BULLETIN MUNICIPAL

A.C.S. CORBREUSE

A.C.S. vient de traverser une grave crise de croissance. Vous pourrez bientôt apprécier notre cadre convalescent en attendant cet adoucissant pour votre quotidien...

AVRIL 1985 NUMERO 57

CORBREUSE BULLETIN MUNICIPAL

LA TELEVISION VA T-ELLE TIER TOUTE VIE LOCALE ?

avril 1986 numéro 61

CORBREUSE BULLETIN MUNICIPAL

AOUT 1990

Entre le CHEVAL et l'HELICOPTERE, CORBREUSE a choisi ... Ouverture du centre hippique : AOUT 1990

NUMERO : 78

CORBREUSE BULLETIN MUNICIPAL

Le "COLOMBIER de CORBREUSE" modèle de Laurent COLLETON architecte

Printemps 91 NUMERO : 81

CORBREUSE BULLETIN MUNICIPAL

APRES LES HELICOPTERES FAUDRA-T-IL SE BATTRE CONTRE LE T.G.V. ?

Une des variantes du "Bureau Sud" joignant le TGV Atlantique au TGV Sud-Est coupe la plaine de Corbreuse devant le territoire de la Commune en deux et remettrait en question l'existence de plusieurs exploitations agricoles. Mais la justification de cet ouvrage est des plus confuses et l'ensemble des élus de la région est mobilisé pour défendre des solutions plus rationnelles.

Automne 91 NUMERO : 83

CORBREUSE BULLETIN MUNICIPAL

Villes Fleuries 1993
Jama Car - Maire honoraire
CORBREUSE

Nous ne sommes pas peu fiers de ce trophée équilibré à faire sourire les Maies et les sceptiques attaché de haute lutte à des villes de 5000 habitants disposant de moyens plus importants que les nôtres. Il y a le célèbre PASTIS nativisme de GUY LAFITE, bien sûr. Mais surtout la réussite de l'effort conjoint et solidaire de la Municipalité, de la population et de l'équipe municipale.

Né faut-il pas de temps à notre époque sans nouvelle presse que l'union fait la force ?

HIVER 1993 NUMERO : 92

CORBREUSE BULLETIN MUNICIPAL

1994. Année du lancement de la Collecte Sélective

En triant ses emballages, SÉRAPÈSE a fait une erreur, laquelle ? (solution avec les petites annonces)

HIVER 94 NUMERO : 96

CORBREUSE BULLETIN MUNICIPAL

Premières vendanges ! Bienvenue le premier vin... (voir page 5)

AUTOMNE 1993 NUMERO : 99

CORBREUSE BULLETIN MUNICIPAL

*Le commerce de proximité est en danger nous dit-on...
Les acteurs du village se mesurent de beaucoup de manières...
Mais l'initiative de l'industrie privée et de l'investissement public...
seront-ils les consommateurs concernés pour les...
recevoir les lettres de malice... défilamment enrobé, temps papier...
accueil personnalisé.*

Été 1999

NUMERO : 114

CORBREUSE BULLETIN MUNICIPAL

Le logement social n'est pas toujours synonyme de banlieue à risques.
Avant que les services habituels n'annoncent un programme de 3 872 logements dans la plaine, la municipalité...
dans un pays d'espérance à ceux qui cherchent désespérément un logement : 41 logements en 3 semaines...
sont actuellement en projet sur terrain appartenant à la SOGEM, rue de Petit Four (sectors T4 et trois T2).
Il faut savoir que la crise du logement qui sévit actuellement nous servira à la multiplication des séparations...
la via il faut : 1 logement familial, 1 en plus 2 pour une famille isolée, à population égale (voir page 16).

Printemps 2000

NUMERO : 117

CORBREUSE BULLETIN MUNICIPAL

Un des moments forts de la fête des ASCANDIERS.
La reconstruction de la pièce à vivre du début du siècle.

Été 2002

NUMERO : 126

CORBREUSE BULLETIN MUNICIPAL

6 et 7 DECEMBRE TELETHON 2002
ENSEMBLE POUR FAIRE RECULER LA MALADIE

Automne 2002

NUMERO : 127

CORBREUSE BULLETIN MUNICIPAL

Une centenaire à Corbreuse

Automne 2004

NUMERO : 135

CORBREUSE BULLETIN MUNICIPAL

La commune baigne avec ses jeunes
- Election du conseil municipal enfant
- Mar de grimpé
- Distribution des "sacs adas"

Été 2005

NUMERO : 138

CORBREUSE BULLETIN MUNICIPAL

Marche de protestation du 17 septembre contre la décharge
(voir compte rendu page 21)

Automne 2006

NUMERO : 143

CORBREUSE bulletin municipal

N°157

RHIZOSPHERE
un investissement écologique

AVRIL 2010

www.mairie-corbreuse.fr

CORBREUSE bulletin municipal

www.mairie-corbreuse.fr

N°162

HUDOLIA
le centre aquatique de la CCDH

JUILLET 2011

COMMUNE MEMBRE DU DOURDANAIS EN HUREPOIS

BULLETIN MUNICIPAL CORBREUSE

N° 169

AU SERVICE DE LA COMMUNE

www.mairie-corbreuse.fr

Corbreuse

Bulletin Municipal d'Information - Août 2019 - n° 197

Réemménagement des services de la Mairie
Jeudi 12 septembre

www.mairie-corbreuse.fr

Village Fleuri

Partenaires sur facebook

Corbreuse

Bulletin Municipal d'Information - Octobre 2019 - n° 198

Le jardin des racines

Inauguration des jardins familiaux

www.mairie-corbreuse.fr

Village Fleuri

Partenaires sur facebook

Le projet de restauration et de valorisation des mares de Corbreuse conduit par la Commission Espaces Verts, Environnement et Développement Durable a été initié il y a 3 ans avec le concours notamment de la Société Nationale de Protection de la Nature pour leur diagnostic écologique.

Pourquoi restaurer nos mares ?

- Une mare représente des niches écologiques uniques pour certaines espèces floristiques et faunistiques ne pouvant vivre ou se reproduire nulle part ailleurs, et ce grâce à la complexité de son aménagement et à son hétérogénéité. C'est ainsi un lieu de sauvegarde de la richesse spécifique (comme les amphibiens, extrêmement menacés) d'un environnement tout aussi spécifique.
- La restauration des mares permet également la rétenion et l'épuration des eaux pluviales et de ruissellement ainsi que la réduction des phénomènes d'inondation.

En plus de ces avantages environnementaux, les mares, tout comme les étangs, forment un patrimoine naturel améliorant l'esthétisme du lieu où ils sont implantés. Ils représentent des lieux d'inspiration, de détente et de rassemblement humain mais également des centres d'intérêts éducatifs par la sensibilisation à la nature et la pédagogie. La dépendance de la société humaine et de toute forme de vie à ces services écosystémiques démontre qu'il est de prime importance de préserver les écosystèmes et notamment les mares d'Ile-de-France.

Des travaux étaient devenus indispensables sans quoi les mares allaient continuer de se combler et disparaître à court ou moyen terme... une perspective inconcevable.

Quel calendrier ?

Le projet a été inscrit au budget 2019, subventionné à 70% par la Région Ile-de-France et le Département. La définition des cahiers des charges a été conduite conjointement par le service de l'Eau du Département, le SIBSO devenu Syndicat de l'Orge (...) et la Commune.

Les travaux ont été confiés après appel d'offres à une entreprise spécialisée. Entamés mi-décembre avec le « gros œuvre » ils connaîtront une pause pour laisser l'équilibre du milieu se réinstaller, et s'échelonnent jusqu'à la fin du printemps avec notamment la plantation des espèces végétales adaptées.

Avant l'été 2020, un circuit pédagogique reliant les 4 mares sera matérialisé par des panneaux d'information.

Dans les prochaines années, ce sentier pourra s'étendre et rejoindre :

- d'une part les étangs, autre zone humide à l'Est de la Commune, lorsque des travaux pourront y être entrepris dans le même esprit,
- la zone boisée du Nord de la commune descendant jusqu'aux sources de l'Orge où une vaste zone humide naturelle a été officiellement répertoriée.

La Mare du Plessis

A la bordure Sud-Ouest de la commune, cette mare a une capacité en surface en eau de 460m² pour une longueur de 26m et une largeur de 20m. Sa profondeur maximale est de 150cm environ. La mare est alimentée par les précipitations et le ruissellement ainsi que par deux buses dont une connectée au fossé qui longe le chemin entre la mare du Trou des Saules et celle-ci.

Avant travaux :

La mare souffrait d'un manque d'entretien qui a engendré une accumulation de vase en profondeur. Cette vase entièrement organique provient de la décomposition des hélophytes et des feuilles mortes tombées des arbres qui entourent la mare. L'ensoleillement reçu sur la mare, du fait d'un nombre trop important d'arbres sur les berges est trop faible pour garantir la photosynthèse en profondeur.

Un envahissement de la mare par les hélophytes qu'il fallait préserver mais en les limitant. Enfin, la berge côté sud trop abrupte pour assurer l'entrée et la sortie de la faune dans la mare.

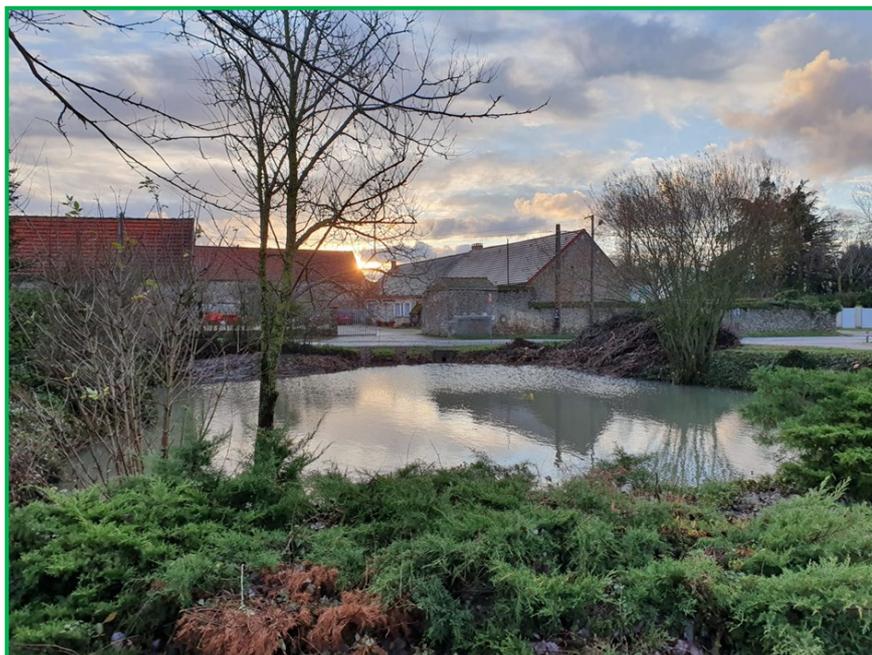


Après travaux :

Taille des arbres (entre novembre et février pour limiter son impact sur la reproduction de la faune et sa survie) afin d'avoir un ensoleillement d'au moins 6h/jour sur la mare : action permettant aux espèces faunistiques d'accéder plus aisément à la mare et limitera les chutes de feuilles mortes dans la mare, ce qui freinera l'augmentation de son taux d'envasement et son eutrophisation. Cet élagage offrira une meilleure visibilité et accessibilité de la mare par le public.

Reprofilage de la berge sud en pente douce (entre novembre et février) pour limiter l'impact de l'action sur la vie des êtres vivants présents.

Enlèvement des hélophytes et des vases qui seront laissés séchés temporairement sur une zone de ressuyage, analysés avant d'être exportés.



La Mare de la Grenouillère

La mare se trouve au Sud-Ouest de la commune. Elle a une capacité en eau de 381m² pour une longueur d'environ 35m et une largeur d'environ 30m. Sa profondeur maximale est d'environ 225cm. La mare est alimentée par les précipitations et le ruissellement ainsi que par une buse qui est connectée au château d'eau.

Avant travaux :

En raison d'un profil hétérogène, de sa capacité en eau importante et en présence de la nature de la vase qui garantit l'étanchéité et la photosynthèse en profondeur, cette mare possède une qualité physique optimum au milieu. La mare de la Grenouillère possède donc une bonne capacité d'accueil pour la faune et la flore.



Après travaux :

Enlèvement et export des myriophyllum compris refoulement sur une aire de ressuyage en bordure de la mare.

Enlèvement et export des héliophytes en partant du centre de la mare compris refoulement sur une aire de ressuyage en bordure de la mare.



La Mare du Chemin des Anes

La mare se trouve à la bordure Nord-Est de la commune. La superficie de la mare est d'environ 97m².

Avant travaux :

L'état de la mare était plutôt mauvais puisque sa pérennité n'était pas assurée tout au long de l'année, ce qui représentait une contrainte pour la plupart des espèces côtoyant le milieu. En effet, le fond de la mare n'était pas suffisamment étanche pour assurer un volume d'eau libre suffisant tout au long de l'année. De plus elle souffrait d'un manque d'entretien ce qui a engendré un mauvais état des berges devenues trop abruptes pour accueillir la faune. Toutefois, un triton alpestre avait été identifié lors de l'inventaire de 2018.

Après travaux :

Récupération des hélophytes et replantation autour de la mare ;

Abattage et broyage de petits arbres ;

Reprofilage de la mare en déblai en pente douce ;

Décapage de la mare sur 20/30 cm et remodelage ;

Pose de base d'argile, géotextile, pond liner adapté pour le milieu aquatique, protection et nappage avec la terre du décapage ;

Mise en œuvre de terre végétale pour reconstitution de support pour plantation ;

Plantations d'hélophytes.



La Mare du Trou des Saules

Cette mare temporaire a une capacité en surface en eau de 242m² pour une longueur d'environ 30m et une largeur d'environ 21m. Elle présente une profondeur maximale de 2m lorsqu'elle est gorgée d'eau en général au printemps. Celle-ci est alimentée par les précipitations et le ruissellement ainsi que par deux buses. Un réseau potentiellement enterré de drainage agricole serait présent et connecté à la mare. La mare se trouve à l'extrémité Nord-Ouest du village.

Avant travaux :

Cette mare est accueillante pour plusieurs espèces notamment la grenouille rieuse, la grenouille verte, le triton palmé et le triton ponctué. Plusieurs espèces floristiques y sont également présentes, mais en compétition telles que roseau à massette, laiche hérissée, jonc épars.

Très accueillante pour les habitants en raison de sa localisation et de sa configuration, c'est elle qui a le meilleur potentiel de valorisation et de sensibilisation auprès des Corbreusois.

Néanmoins, elle manque d'étanchéité de son fond par manque d'argile.



Après travaux :

Vidange de la mare ;

Enlèvement et export des algues filamenteuses et les hélophytes ;

Décapage de la mare sur 20-30 cm et remodelage ;

Pose de complexes d'étanchéité bentonitique ;

Mise en œuvre de terre végétale pour reconstitution de support pour plantation ;

Plantations d'hélophytes.



Fabrice SARRAZIN, adjoint au Maire chargé de l'Environnement ; François PIEROT, conseiller municipal, commission Environnement avec la participation des élèves de l'Institut Supérieur de l'Environnement

CALENDRIER DES CONSULTATIONS GRATUITES
CHAMBRE DES NOTAIRES DE L'ESSONNE
ANNEE 2020



DATES
14 JANVIER 2020
21 JANVIER 2020
4 FEVRIER
25 FEVRIER
10 MARS 2020
24 MARS 2020
21 AVRIL 2020
12 MAI 2020
26 MAI 2020
2 JUIN 2020
23 JUIN 2020
8 SEPTEMBRE 2020
22 SEPTEMBRE 2020
6 OCTOBRE 2020
3 NOVEMBRE 2020
17 NOVEMBRE 2020
1 ^{ER} DECEMBRE 2020
15 DECEMBRE 2020

Maisons Médicales de Garde de l'Essonne

WEEK-END ET JOURS FÉRIÉS

En l'absence de votre médecin traitant
Composez le **01 64 46 91 91**

Maisons Médicales de Garde

famei
FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS DE MÉDECINS DE L'ESSONNE

ars
Assurance Maladie

SOS Médecins 0826 88 91 91
En cas d'urgence vitale, composez le 15

UNE PLATEFORME D'APPRENTISSAGE DES LANGUES GRATUITE POUR LES FRANCILIENS

Pour faire de l'Île-de-France la 1^{ère} région multilingue, la Région a lancé la plateforme QIOZ.

Les franciliens de plus de 15 ans peuvent apprendre gratuitement les langues, avec plus de 1 500 contenus, extraits de films, séries TV, clips musicaux ou documentaires à découvrir en version originale et ainsi progresser en anglais, espagnol, allemand et français langue étrangère (FLE).

Déclinée en site web et en application mobile, retrouver toutes les informations de cette plateforme sur qioz.fr

**VOS NOUVEAUX
PROFS DE LANGUES**

qioz.fr



COMPTE RENDU
DU
CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 6 décembre 2019

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Denis MOUNOURY, Maire.

Etaient présents : M. MOUNOURY, M. CORREIA, Mme MAZIERE, M. SARRAZIN, M. BARRAULT, Mme MASSONNEAU, M. HOUSSINOT, Mme BROHAN, M. PIEROT, Mme DELEMER, Mme SAISON

Absents excusés : Mme NOTOT pouvoir à Mme MAZIERE
M. QUENTIN, pouvoir à M. SARRAZIN
M. BOUCHER pouvoir à Mme SAISON
Mme SPOTE

Monsieur SARRAZIN est élu secrétaire.

LE CONSEIL :

◆ **Approuve** le compte rendu de la séance précédente.

Sur proposition de Monsieur le maire, **accepte** de rajouter à l'ordre du jour le point suivant :

Commande publique : Constitution du groupement de commandes pour les travaux d'amélioration de la voirie.

◆ **Décide** de participer au groupement de commandes entre la Communauté de Communes du Dourdannais en Hurepoix et les communes de BREUX JOUY, CORBREUSE, LA FORET LE ROI, LES GRANGES LE ROI, LE VAL SAINT GERMAIN, RICHAUVILLE, ROINVILLE, SAINT CYR SOUS DOURDAN et SERMAISE pour satisfaire les besoins en matière de travaux d'amélioration de la voirie.

Approuve la convention qui vise à définir les conditions de fonctionnement d'une co maîtrise d'ouvrage organisée entre les parties et autorise Monsieur le Maire à la signer.

14 voix POUR

◆ **Approuve** les tarifs suivants au 1^{er} janvier 2020 :

Concessions cimetière

- Perpétuelle : 823 € avec les taxes et droits d'enregistrement définis par la Recette Principale des Impôts.
- Trentenaire : 389 € sans les taxes
- 15 ans : 137 € sans les taxes

14 voix POUR

Concession columbarium

- 15 ans : 1 420 € hors frais d'enregistrement
- 30 ans : 2 185 € hors frais d'enregistrement
- Dispersion des cendres : 100 € hors frais d'enregistrement

14 voix POUR

Cavurne

- Perpétuelle : 400 €
- Trentenaire : 200 €
- 15 ans : 75 €

14 voix POUR

Participation pour l'Assainissement Collectif

- PAC : 1 595 €

14 voix POUR

Location de matériel

- Chaises, tables : 55 € (caution forfaitaire 150 €)

14 voix POUR

- Tentes (3mx3m) : 45 € par tente (caution 500 €/tente)

14 voix POUR

- Location salle communale avec vaisselle : 410 € (caution de 750 €)

14 voix POUR

Publicité dans le bulletin municipal pour l'année calendaire (non remboursable)

- Espace 48 cm² : 70 €

- Espace 100 cm² : 130 €

14 voix POUR

Restaurant scolaire

- 1^{er} enfant/trimestre : 155 €

- 2^{ème} enfant/trimestre : 122 €

- 3^{ème} enfant/trimestre : 93 €

- Ticket individuel/jour : 7 €

- Familles extérieures à Corbreuse/trimestre : 220 €

(Résidence fiscale à prendre en compte)

- Panier repas : 1.50 €

14 voix POUR

Études dirigées : tarif mensuel/enfant

- 4 jours par semaine : 40 €

- 3 jours par semaine : 30 €

- 2 jours par semaine : 21 €

- 1 jour par semaine : 12 €

14 voix POUR

Frais écolage

- Par an : 550 €

14 voix POUR

Garderie

- Matin : 2.50 €

- Soir : 3 €

A partir du 2^{ème} enfant, le demi-tarif sera appliqué

14 voix POUR

◆ **Fixe** les tarifs de la buvette lors de la soirée Karaoké/couscous du 14 décembre 2019, organisée par la Municipalité :

Canette jus de fruits : 1 €

Verre de vin : 1.50 €

Café : 0.50 €

Bouteille de vin : 7 €

Prix de vente /caution de 1 € consigne Ecocup

14 voix POUR

◆ **Approuve** la modification des statuts du SIAEP, au regard de sa transformation en syndicat mixte fermé.

14 voix POUR

◆ Autorise les transferts de crédits suivants :

BUDGET ASSAINISSEMENT :

Dépenses fonctionnement Cpte 6061 – Fournitures non stockables : 1 560 €

Recettes fonctionnement Cpte 70613 – Participations pour Assainissement Collectif : 1 560 €

14 voix POUR

BUDGET GENERAL :

Dépenses fonctionnement Compte 60632 – Fournitures de petit équipement 2 000 €

Dépenses fonctionnement Compte 615232 – Entretien et réparation réseaux 3 000 €

Dépenses fonctionnement Compte 6161 – Assurances multirisques 350 €

Dépenses fonctionnement Compte 6226 – Honoraires 12 700 €

Dépenses fonctionnement Compte 6228 – Divers 1 000 €

Dépenses fonctionnement Compte 6232 – Fêtes et Cérémonies 5 000 €

Dépenses fonctionnement Compte 6261 – Frais d'affranchissement 300 €

Dépenses fonctionnement Cpte 62876 – Rembt de frais à un GFP de rattachement 3 900 €

Dépenses de fonctionnement Compte 63512 – Taxes foncières 250 €

Recettes de fonctionnement Compte 6419 – Rembt sur rémunération du personnel 28 500 €

14 voix POUR

◆ **Autorise** Monsieur le maire à signer l'acte d'engagement avec l'entreprise BUFFET, pour la réalisation de l'étude du Schéma Directeur d'Assainissement pour un montant de 69.775 € HT.

14 voix POUR

Conformément aux articles L.1612-1 et L.1612-2 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT),

◆ **Prend acte** que l'exécutif est en droit, jusqu'au vote du budget primitif 2020 de mettre en recouvrement les recettes et d'engager, de liquider et de mandater les dépenses de la section de fonctionnement dans la limite de celles inscrites au budget de l'année précédente.

Prend acte que l'exécutif est en droit de mandater les dépenses afférentes au remboursement en capital des annuités de la dette venant à échéance avant le vote du budget.

Autorise l'exécutif à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent soit :

Pour le Budget Général :

Montant budgétisé Dépenses d'investissement 2019 : 1.276.059,55 € (hors remboursement de la dette et report).

1.276.059,55 € x 25 % = 319.014,88 €

Les dépenses d'investissement concernées sont les suivantes :

Compte 2121 – Plantations d'arbres et arbustes 1 000 €

Compte 21312 – Bâtiments scolaires 18 450 €

Compte 21318 – Autres bâtiments publics 100 000 €

Compte 21578 – Autre matériel et outillage de voirie 5 500 €

Compte 2158 – Autres installations, matériel et outillage techniques 10 100 €

Compte 2183 – Matériel de bureau et matériel informatique 11 700 €

Compte 2184 – Mobilier 53 700 €

Compte 2188 – Autres immobilisations corporelles 3 000 €

Compte 21 – Immobilisations corporelles 203 450 €

Total inférieur au plafond autorisé de 319.014,88 €

Pour le budget ASSAINISSEMENT :

Montant budgétisé Dépenses d'investissement 2019 : 374.723,06 € (hors remboursement de la dette et Report)
374.723,06 € x 25 % = 93.680,76 €

Les dépenses d'investissement concernées sont les suivantes :

Compte 21532 – Réseaux d'assainissement	80 000 €
Compte 2154 – Matériel industriel	10 000 €

Compte 21 – Immobilisations Corporelles 90 000 €

Total inférieur au plafond autorisé de 93.680,76 €

14 voix POUR

QUESTIONS DIVERSES

- ♦ Point sur le Plan Local d'Urbanisme.
- ♦ Chantier de travaux des 4 mares : début des travaux le 5 décembre 2019.
- ♦ Appel d'offres en cours pour la rénovation des menuiseries extérieures de la cantine et de la garderie.
- ♦ Point sur le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) de la CCDH.
- ♦ ALEC : balade thermique le 21 janvier de 19h à 21h.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 35



Déclarations préalables acceptées :

- Madame VINCENT Marcelle
DP 091 175 19 10026
Création d'un lot à bâtir
- Monsieur POIRON Franck
DP 091 175 19 10027
Réfection de la toiture
- Monsieur BARBERY Sylvain
DP 091 175 19 10028
**Construction de 6 cabanes déplaçables
et création de 8 parcours clôturés**
- Monsieur BARBERY Sylvain
DP 091 175 19 10029
**Agrandissement, ouverture de la cour
intérieure, rénovation de la toiture,
gouttières et vasistas. Ravalement**
- BATIGERE
DP 091 175 19 10030
**Transformation d'une loge en local
commercial**

- Monsieur DUQUENNE Maxime
DP 091 175 19 10031
**Modification de la couverture — Pose de 4
vélux**
- Monsieur et Madame PROPHETE
DP 091 175 19 10032
Remplacement de fenêtre en porte fenêtre
- Monsieur SILVESTRE Patrick
DP 091 175 19 10033
Ravalement et changement de portail

Permis de construire acceptés :

- SCI ESTEVES CORBREUSE
PC 091 175 18 50011
Construction de 2 maisons individuelles

ÉTAT CIVIL



Naissances :

18 novembre 2019 : Emma GUERIN ; **26 décembre 2019 :** Elom BROEK



Décès :

15 décembre 2019 : Muguette CARTEREAU veuve MORIN ; **29 décembre 2019 :** Claude BARBERY.

VIE DE LA PAROISSE

Date de la prochaine messe à Corbreuse : **samedi 29 février 2020 à 18h30.**



CHAUFFAGE CENTRAL – COUVERTURE PLOMBERIE – SANITAIRE



ETS DON ERIC

1 Chemin des Ecrouelles
91410 CORBREUSE

Tel : 01 64 59 36 39

boisdam@aliceadsl.fr

Traitement des toitures
Pose d'adoucisseurs

HOC - Huilerie de l'Orme Creux



Fabrication artisanale d'huile
de lin et dérivés (savon noir,
encaustique, huiles alimentaires,
etc ...)

24 rue de l'Orme Creux - 91410 Corbreuse
06 82 85 73 47 pour rdv ou www.h-o-c.fr



**PERMANENCE DE
Mr Denis MOUNOURY
Maire de Corbreuse**

Si vous souhaitez rencontrer votre Maire, celui-ci vous reçoit sur rendez-vous.



**PERMANENCE DE
Mr Dominique ECHAROUX
Conseiller Départemental
du canton de Dourdan**

Si vous souhaitez rencontrer votre Conseiller départemental, celui-ci reçoit sur rendez-vous
Tél : 06.09.75.19.19

Mail : decharoux@cd-essonne.fr



**Laëtitia ROMEIRO DIAS
Députée de la 3^{ème} circonscription
de l'Essonne**

Votre Députée vous reçoit sur rendez-vous :

Lundi et mercredi de 10h à 19h

Jeudi et vendredi de 10h à 15h

Le 1^{er} samedi de chaque mois de 10h à 14h

Tél : 09 51 12 40 06

Tél : 07 86 61 13 19

Mail : laetitia.romeirodias@assemblee-nationale.fr

ou par écrit

11 avenue colonel Rozanoff

91220 Brétigny-sur-Orge



**Jocelyne GUIDEZ
Sénatrice de l'Essonne**

Si vous souhaitez rencontrer votre Sénatrice, celle-ci reçoit sur rendez-vous

Tél : 01 42 34 24 78

j.guidez@senat.fr

CAFÉ LE CLOS DE COIGNIÈRES

9 rue des Montceaux

Lundi - Mercredi - Jeudi : 7h30 à 13h30
16h00 à 20h00

Vendredi : 7h30 à 13h30
16h00 à minuit

Samedi : 8h00 à 13h30
16h00 à 20h00

Dimanche : 10h00 à 13h30
16h00 à 20h00

Dépôt de pain

INSTITUT DE BEAUTE DOUCE PARENTHÈSE

8 place Etienne de Garlande
douceparenthese.fr

Tél : 01 78 83 76 75

Lundi : 9h00 à 18h00

Mardi : 13h00 à 18h00

Jeudi : 9h00 à 19h00

Vendredi : 9h00 à 20h00

Samedi : 9h00 à 18h00

Dimanche : 9h00 à 13h00 (uniquement sur RDV)

ÉPICERIE « LE MARCHÉ DE GARLANDE »

Place Etienne de Garlande

Tél : 09 53 73 91 58

Lundi : 8h00-13h00 et 15h30-20h00

Du mardi au vendredi : 8h00-13h00 et 15h30 à 21h00

Samedi et dimanche : 8h00 à 21h00

Dépôt de pain

SYLVIE COIFFURE

5 Place Etienne de Garlande

Tél : 01 64 59 52 36

Mardi : 9h00 à 12h00 et 14h00 à 18h30

Mercredi : 9h00 à 12h00 et 14h00 à 19h00

Jeudi : 9h00 à 12h00 et 14h00 à 20h00

Vendredi 9h00 à 12h00 et 14h00 à 19h00

Samedi : 8h30 à 17h00



PHARMACIE DE GARDE

Pour les jours ouvrés, chaque pharmacie assure un service d'urgence nuit une fois par semaine selon la rotation suivante :

Lundi	Pharmacie Action Pharma
Mardi	Pharmacie de la Croix St Jacques
Mercredi	Pharmacie du Château
Jeudi	Pharmacie de Garlande
Vendredi	Pharmacie de la Gare

Le service de nuit est assuré sur place jusqu'à 22h30 (sauf la pharmacie Jouffroy jusqu'à 21h30) par le pharmacien de garde. En dehors de ces horaires, pour les ordonnances urgentes, le pharmacien n'ouvrira, pour des raisons de sécurité, que sur appel du médecin prescripteur ou de la gendarmerie.

Les week-end, le pharmacien commence sa garde le samedi soir à l'heure habituelle de fermeture jusqu'au lundi matin.

Pour connaître les pharmacies de garde la journée des dimanches et jours fériés :

Site : monpharmacien-idf.fr
 Résogardes : audiotel 32 37 (payant)

Pharmacie de Garlande

Aymeric Jouffroy
 6 place Garlande - 91410 CORBREUSE
 Tél : 01 64 59 52 28
 Lundi : 10h00 à 12h30 et 15h30 à 19h30
 Mardi au vendredi : 9h00 à 12h30 et 15h30 à 19h30
 Samedi : 9h00 à 13h00

Pharmacie du Château

Catherine Chakib
 22 rue de Chartres - 91410 DOURDAN
 Tél : 01 64 59 86 14

Pharmacie de la Croix Saint-Jacques

Chantal Coquand
 C.C. Croix St-Jacques - 91410 DOURDAN
 Tél : 01 64 59 86 77

Pharmacie Action Pharma

Bachelart & Dhennin
 46 rue Raymond Laubier - 91410 DOURDAN
 Tél : 01 64 59 71 71

Pharmacie de la Gare

Catherine Nuel & JP Frangeul
 1 rue Amédée Guénée - 91410 DOURDAN
 Tél : 01 64 59 55 40

MÉDECIN DE GARDE

Le week-end ou un jour férié, de 8h00 à 20h00, en l'absence de votre médecin traitant, composez le 01.64.46.91.91
 En cas d'urgence vitale, composez le 15

PODOLOGUE

Madame PARANT, podologue, assurera sa consultation le **vendredi 27 mars 2020** au Clos de l'Abside.
 Prendre rendez-vous au :
01 64 59 65 41

MASSEUSE KINESITHERAPEUTE

Hélène BAILLY, Masseuse kinésithérapeute, est installée Place de Garlande.
 Tél : 01 64 59 49 80 ou 06 23 05 52 72

Vanessa EON, PSYCHOLOGUE CLINICIENNE

2 rue des Montceaux
 Consultations sur rendez-vous :
 Tél : 06 69 07 61 49



Sylvie Coiffure

Ouvertures :
 Mardi : 9h00-12h00 / 14h00-18h30
 Mercredi : 9h00-12h00 / 14h00-19h00
 Jeudi : 9h00-12h00 / 14h00-20h00
 Vendredi : 9h00-12h00 / 14h00-19h00
 Samedi : 8h30-17h00

5, place de Garlande
 91410 Corbreuse
 RM : 424407963-910

01.64.59.52.36



Nathalie Rondeau
 Sophrologue
 Certifiée RNCP

91410 Corbreuse
 Tél. 07.70.14.09.16
nrsophro@orange.fr
www.nathalierondeausophrologue.fr

AU FIL DES 4 SAISONS
 Entretien - Création des Espaces Verts
 Elagage - (Devis Gratuit)
 1 Rue Saint Périer - CORBREUSE



Stéphane BANCE
 01 60 81 92 55
 06 10 20 81 33
aufildes4saisons91@sfr.fr



Alain LE GALL
 ENERGETICIEN
 &
 MAGNETISEUR

*Développement Personnel
 Rééquilibrage Énergétique
 Relaxation
 &
 Aide aux Sevrages*

Tel : 06.52.17.16.80
 Mail : almagnetiseur@gmail.com
 2 Rue Des Montceaux 91410 CORBREUSE
<https://secrets-de-lunivers-24.websself.net>



LA RICHESSE DE NOS COMPÉTENCES
 AU SERVICE DE NOS CLIENTS



ÎLE-DE-FRANCE
 NORMANDIE

- Infrastructures routières
- Aménagements extérieurs pour les particuliers
- Production, recyclage

Agence d'Etampes
 Route de Brières-les-Scellés - 91150 ETAMPES
 01 69 92 15 20 - etampes@colas-idfn.com



TOUS VEHICULES
 Tourisme - Utilitaires
 Camping-Car - 4x4 - Véhicules de collection

**CONTROLE TECHNIQUE
 DOURDANNAIS**

Gérant : Marc NOEL
 Ouvert du lundi au samedi
 avec ou sans rendez-vous
 13 rue d'Orsonville 91410 Dourdan
Tél. : 01 60 81 01 28

N° D'IMPRIMÉ : XXXXXX



**ENTREPRISE GÉNÉRALE
 DE MAÇONNERIE**
 Venancio et Valente

01 30 59 04 15

38 Res. St Marc
 78660 Allainville aux Bois SIRET : 503 652 299 00010



So'Luce Bien-Être

Neurofeedback dynamique
 Des solutions pour se sentir mieux...

3 Chemin des Ecrouelles
 91410 CORBREUSE
 06-18-22-07-35 ou 01-75-28-10-34
www.soluce-bien-etre.fr
 SASU n°820 024 859 RCS Evry



Garage Aldo

Réparations et entretiens toutes marques

Recharge clim, diagnostic, reprogrammation calculateur ...

4 Chemins des ânes
91410 CORBREUSE



Aldo

Tél: 0643119618



Taxi Corbreuse 7/7 et 24/24

Mr MORAND Valentin à votre service

Véhicule tout confort climatisé

Toutes distances, gares, aéroports

Transport de malades assis - Conventionné CPAM

Agréé sécurité sociale 912 560 471

N° siret : 832 635 841 00014

Tél : 06.07.38.44.25

GARAGE LEROY

Toutes marques - Peinture - Mécanique - Carrosserie



- ♦ Pneus, vidange, freins, échappement, amortisseurs, train-avant, pare-brise : réparation ou remplacement.
- ♦ Paiement en quatre fois sans frais sous réserve d'acceptation du dossier
- ♦ Prêt de véhicule

Z.A. de Marly - CORBREUSE - 01.64.59.45.50

Lundi / Vendredi : 8h30 - 12h00 // 13h30 - 18h00

Mardi / Mercredi / Jeudi : 8h30 - 12h00 // 13h30 - 18h30



Dam Nature
5 Rue du Petit Four
91410 Corbreuse
01 64 95 58 64
www.dam-nature.com
damnature91@aol.fr

Création Entretien Jardins et piscines



Dam Nature piscine
2, Allée Saint Fiacre
91620 La Ville du Bois
01 64 49 93 73
piscines.desjoyaux91@gmail.com

